

Doc. n° : Futurs universitaires du Ruanda-Urundi.

Date : Sans

Auteur : M. Etienne VAN DE WALLE.

Objet résumé :

- L'étude de M. J. Moyer "La formation des cadres autochtones au Ruanda-Urundi" est hasardeuse.
- Avis du Directeur des Affaires Politiques et Administratives sur cette étude.
- 1/ Nombre d'élèves qui termineront leurs humanités au cours des 5 prochaines années.
  - Tableau I.
  - Tableau II: Comparaison entre la présente étude et celle de M. Mayer au sujet des sorties du secondaire.
  - Tableau III: Total de ceux qui pourront entrer à l'université.
- 2/ Nombre de candidats à des diplômes universitaires à titre scientifique.
- 3/ Nombre de candidats à une formation accélérée ou à des stages.
- 4/ Nombre d'élèves de Lovanium et Evill qui reviendraient si une université était créée au Ruanda-Urundi.
- Annexe: hypothèses et calculs des trois tableaux.

Ruhengeri



869

---

FUTURS UNIVERSITAIRES DU RUANDA-URUNDI

Une étude du nombre de ressortissant du Ruanda-Urundi qui entameront des études universitaires dans le courant des cinq années à venir.

---

.../...

Une étude de Monsieur J. MAYER, datée de décembre 1959 et intitulée "LA FORMATION DES CADRES AUTOCHTONES AU RUANDA-URUNDI" évalue, à partir des effectifs actuels du primaire et du secondaire dans les écoles du Ruanda-Urundi, le nombre d'étudiants qui pourront entrer à l'université au cours des 12 années à venir.

Je me limiterai pour ma part au cinq prochaines années, soit de 1960 à 1964. Les prévisions à plus long terme sont hasardeuses.

On ne peut en effet rien prédire sur les quantités d'élèves qui passeront du primaire au secondaire dans les années à venir. On ne peut raisonner sur un pourcentage fixe de 10 ou de 20 %, tel que l'envisage Monsieur MAYER, parce que ce pourcentage est conditionné principalement par l'état de l'équipement scolaire post-primaire.

Monsieur H. GUILLAUME, Directeur du Service des Affaires Politiques et Administratives du Ruanda-Urundi, donnant son avis sur cette étude, estimait les chiffres avancés par l'auteur trop pessimistes, et concluait dans sa Note n° 221/1/1.117.- adressée à Monsieur le Résident Général le 27 février 1960:

- "J'estime qu'une nouvelle évaluation des effectifs que  
 "pourrait recevoir une éventuelle université d'Usumbura  
 "devait se fonder sur les éléments réels suivants:
- "1) Estimations des différents athénées et collèges sur  
 " le nombre d'élèves qui termineront leurs humanités  
 " au cours des cinq prochaines années;
- "2) Estimation du nombre de candidats qui, sans avoir ter-  
 " miné leurs humanités, entreprendraient des études à  
 " titre scientifique;
- "3) Estimation du nombre d'agents africains qui pourraient  
 " avoir le bénéfice d'une formation accélérée ou de  
 " stages dans cette université;
- "4) Estimation du nombre d'élèves des universités de  
 " Kimuenza et d'Elisabethville qui reviendraient au  
 " Ruanda-Urundi si une université était créée dans le  
 " pays."

.../...

Ce sont ces différentes estimations que nous essayerons de faire dans les pages qui vont suivre.

---

1).- NOMBRE D'ELEVES QUI TERMINERONT LEURS HUMANITES AU COURS  
DES CINQ PROCHAINES ANNEES.

Le TABLEAU I de la page suivante résume nos estimations pour les cinq années à venir. Les résultats qui y sont consignés résultent:

a) Des effectifs actuellement dans les classes qui termineront leurs humanités dans le courant de l'année pour laquelle l'estimation est faite;

b) D'une série d'hypothèses de travail et de déductions que nous expliquons plus en détail, pour ne pas allourdir le texte, dans un Appendice, en fin de la présente étude.

Nous donnons une colonne par établissement d'enseignement; les effectifs donnés pour chacun d'eux pourrait se modifier suite à des passages d'un établissement à l'autre, notamment à la suite d'un doublement de classe. Nous groupons dans une colonne "doubleurs" ceux qui perdront une année, et seront reportés sur l'année suivante. Il ne s'agit ici que de garçons et d'écoles à programme métropolitain.

.../...

PREVISIONS DU NOMBRE DES ETUDIANTS TERMINANT LEURS HUMANITES PAR ETABLISSEMENT  
1960 - 1964

	:Athénée :Usumbura:	:Collège :Usumbura:	:Col.St : Bukavu	.P: :Nyanza	:Collège : Kigali	:Collège : Astrida	:Gpe Scol:	:Doubleurs:	:Rethos :sortant:	:Grd.Sem. :(+)	: Total
1960	: 4	: 20	:	:	:	:	:	:	: (50)	: 10	: 34
1961	: 2	: 25	: 4	:	:	:	:	: 2	: (50)	: 15	: 48
1952	: 3	: 28	: 7	:	:	:	:	: 6	: (80)	: 25	: 69
1963	: 5	: 27	: 4	: 16	: 9	: 48 (++)	:	: 7	: (90)	: 35	: 151
1964	: 6	: 32	: 3	: 15	: 14	: 52 (++)	:	: 14	: (95)	: 45	: 181

(+) y compris les doubleurs  
(++) y compris l'école normale.

Si nous mettons en parallèle les résultats du TABLEAU I avec ceux de la page 17 du rapports de Monsieur MAYER, la comparaison s'établit ainsi:

TABLEAU II : Sorties du Secondaire

	Rapport MAYER (+)	Notre Estimation (‡)
1960	40	34
1961	34	48
1962	66	69
1963	79	137
1964	76	181

(+) Rentrant en rhétorique

(‡) Sortant de rhétorique.

Ces chiffres appellent deux observations.

La première est que les estimations de Monsieur MAYER comportent à mon sens un vice fondamental: elles ne tiennent pas compte des sorties des séminaires. Or, depuis 1960, tous les séminaires du Ruanda-Urundi ont le programme métropolitain des humanités gréco-latines dans toutes les classes et tous leurs diplômés de rhétorique seront présentés au jury d'homologation cette année.

Il est difficile d'estimer combien de ces séminaristes continueront jusqu'à la prêtrise, et combien au contraire seront tentés par l'Université. Il est incontestable cependant que certains, et non des moins brillants, seront tentés par les possibilités qui s'offrent à eux dans le siècle.

Selon une estimation (conversation avec le R.P. FERON, du Bureau de l'Enseignement Catholique d'Usumbura), entre 10 et 20 % des rhétoriciens sortants ne poursuivent pas le Grand Séminaire;

.../...

plus d'un tiers n'arriveront pas à la prêtrise. Soulignons encore qu'une fois finies les humanités, ce n'est pas pour des raisons intellectuelles que l'on abandonne. -- Il est très possible, pour ne pas dire vraisemblable, que le pourcentage de vocations défailantes augmentera dans la conjoncture politique actuelle et suite à l'appel des professions à exercer.

Une seconde remarque vise ce que deviendront ceux qui terminent leurs études secondaires de programme métropolitain. On peut admettre que l'ensemble de ceux qui termineront leur rhétorique et leur Ière scientifique, tels qu'ils apparaissent dans nos chiffres du TABLEAU I, et même les moins doués d'entre eux, rentreront à l'Université, et qu'ils trouveront une bourse pour le faire. Admettre qu'un nombre important de rhétoriciens soient tentés d'entrer directement dans la quatrième catégorie, entre 30 et 50 % selon Monsieur MAYER (p. 21), ne semble pas réaliste.

Toutefois, l'expérience démontre également qu'on ne double pas normalement en Afrique une année d'université (encore qu'il y ait au moins quatre cas d'échecs à Lovanium qui aient reçu des bourses pour faire des études en Belgique, et un, pour en faire à Elisabethville). Les échecs de la Ière Candidature passent dans la grosse majorité des cas dans la quatrième catégorie de l'Administration.

Cet état de chose, et notamment le fait que des étudiants qui sont passés par le trou de l'aiguille à la fin de leur rhétorique entrent à l'université, a certainement sa répercussion sur le nombre d'échecs universitaires parmi les étudiants des différentes années. Nous ne pouvons actuellement hasarder un chiffre sur le nombre d'échecs que subiront, à travers leurs études, 100 étudiants rentrant en Première Candidature; il serait toutefois téméraire d'estimer ce déchet inférieur aux deux tiers. (En Belgique, en première année seulement, l'élimination frappe 50 %).

.../...

En partant des effectifs cités plus haut pour les années à venir (TABLEAU II), le remplissage de la quatrième catégorie par les diplômés d'humanités sera donc beaucoup plus rapide que ne l'admet Monsieur MAYER. Les échecs universitaires pourraient remplir à eux seuls la quatrième catégorie vers 1965.

Et nous laissons ici hors du raisonnement le passage à la quatrième catégorie de ceux qui n'ont pas les diplômes que l'on eut exigé d'Européens, de même que des étudiants de l'Ecole d'Administration d'Astrida, à eux seuls plus nombreux en 1960, avec 25 éléments, que les 20 admis par Monsieur MAYER dans l'hypothèse la plus favorable de son Tableau de la page 21.

x

x

x

Nous n'avons jusqu'ici tenu compte dans notre raisonnement et dans le TABLEAU I, que de ceux qui décrocheront leur diplôme d'Humanités dans un établissement d'enseignement de programme métropolitain. Ceux-là pourront entamer directement, avec leur diplôme homologué, des études universitaires. -- Il nous faut maintenant tenir compte de ceux qui obtiendront leur diplôme au Jury Central, en passant ou non par une année pré-universitaire. Ce sont les titulaires du diplôme d'humanités anciennes ou modernes de régime africain issus en ordre principal des Petits Séminaires ou du Groupe Scolaire d'Astrida.

Cette catégorie va avoir de moins en moins d'importance au cours des quelques prochaines années. A partir de 1960, elle ne comprendra plus les rhétoriciens des séminaires, qui auront suivi le programme métropolitain; à partir de 1961, elle ne comprendra plus le Collège St. Paul de Bukavu. En 1963, c'en sera fini également du Groupe Scolaire d'Astrida. Cette catégorie qui a fourni le gros des recrues depuis le début des universités congolaises, perdra tout intérêt vers 1963.

.../...

Le TABLEAU III estime ceux qui réussiront leur Jury Central au cours des cinq prochaines années, et donne, par addition des titulaires d'un diplôme homologué déjà mentionnés au TABLEAU I, le total de ceux qui pourront entreprendre des études universitaires dans les années à venir. Nous indiquons dans l'Appendice comment ces chiffres ont été calculés; signalons simplement ici qu'ils sont moins sûrs que ceux du TABLEAU I. Nous ne savions en effet presque rien sur le pourcentage de réussites parmi ceux qui présentent l'examen du Jury central.

TABLEAU III

Total de ceux qui pourront entrer à l'Université.

	:Etablissements :		: Jury central :	: Total
	: à programme :			
	: métropolitain :			
1960	: 34	:	20	: 54
1961	: 48	:	15	: 63
1962	: 69	:	10	: 79
1963	: 151	:	10	: 161
1964	: 181	:	5	: 186
1960 - 1964	: 483	:	60	: 543

Il faut remarquer que notre estimation des lauréats du Jury central suppose que la moitié de ceux qui présenteront cet examen le réussiront, ce qui est peut-être exagérément pessimiste.

Pour résumer le paragraphe qui précède, on peut donc dire:

a) Que plus de 500 étudiants seront en mesure d'entamer leurs études universitaires dans le courant des 5 prochaines années.

.../...

b) Que le tiers environ, soit 180, mèneront ces études universitaires à bien avant 1970. A cette date, en comprenant ceux qui ont fini déjà leurs études, ou les achèveront d'ici peu, c'est entre 200 et 300 universitaires que le Ruanda-Urundi comptera.

c) Que les deux tiers pourront être repris dans la 4ème catégorie, avant 1965 pour la plupart.

Qu'il me soit permis pour terminer, de signaler deux éléments qui sont de nature à nuancer fortement le jugement que l'on doit porter sur les chiffres qui précèdent.

Le premier est trop connu pour que j'insiste ici. C'est le rapport hutu/tutsi qui penche toujours en faveur des derniers. Ce n'est pas là une situation à laquelle on peut remédier rapidement, puisqu'il faut des années pour former un universitaire, et que cette formation est irremplaçable.

Le second, pour poser un problème moins brûlant, n'en est pas moins préoccupant. Les étudiants originaires de l'Urundi sont beaucoup moins nombreux que ceux qui viennent du Ruanda. C'est ainsi que, d'après des données du Service de l'Enseignement, les bourses de toutes origines accordées pour l'année académique 1959 - 60 (Université et Pré-Universitaire) ont assisté 87 étudiants rwanda et 36 étudiants rundi. Il faut admettre une pondération défavorable à l'élite rundi -- allant d'ailleurs en s'atténuant avec la montée des élèves des différents collèges -- dans nos prévisions concernant les années 1960 - 64. La localisation géographique des débuts du Collège du Saint-Esprit, du Groupe Scolaire d'Astrida, et de 4 Petits Séminaires sur six, n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène. Le même phénomène se retrouve d'ailleurs chez les assistants médicaux également (par exemple).

.../...

II) NOMBRE DE CANDIDATS A DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES A TITRE  
SCIENTIFIQUE.

Les études à titre scientifique ne doivent pas, à mon sens, être considérées comme un apport important pour l'avenir. Il se peut que, comme cela fut le cas cette année, des éléments exceptionnellement doués n'ayant pas les diplômes indispensables, mais capables de faire des études universitaires, soient admis par des universités européennes. Il faut alors distinguer deux cas, ou types de cas.

- Les cas du type MASUMBUKO. Des techniciens, assistants médicaux ou vétérinaires, enseignants, etc., dont le pays a besoin, mais dont l'avancement est bouché et les possibilités professionnelles limitées faute d'un diplôme qui leur est tout-à-fait nécessaire. Ici, les exceptionnellement doués trouveront occasionnellement les ressources intellectuelles et seront admis dans une université étrangère; le cas sera rare, et nous pouvons n'en pas tenir compte. -- Il est d'ailleurs possible que ces spécialistes soient attirés par des avantages de carrière dans des études universitaires qui ne sont pas liées à leur spécialité, comme cela a été le cas pour des assistants médicaux qui entamaient des études de Sciences Politiques ou administratives, et le pays ne peut se permettre de l'encourager.

- Les cas du type NTASHAMAJE. Des éléments aux capacités administratives remarquables ont voulu décrocher le premier diplôme universitaire venu pour pouvoir occuper à leur retour des fonctions correspondant à leurs capacités. On peut se demander si, à la suite de la promotion accélérée des capacitaires, au moyen de stages ou grâce à une formation accélérée, ceux qui ont risqué leur chance dans les universités européennes ne seront pas laissés en arrière par leurs camarades restés au pays.

Il semble en tous cas que, puisque les Universités du Congo et du Ruanda-Urundi n'acceptent pas d'étudiants à titre scientifique, et que ces cas devront forcément s'adresser à des Universités d'autres pays, nous puissions les négliger ici. Nous reprendrons cependant plus loin la question de la formation para-universitaire à titre scientifique, qui n'est autre qu'un compromis avec la nécessité d'admettre pour un temps des diplômes dévalués. Nous traitons de cette question dans le paragraphe "Formation accélérée et stages".

L'alternative se pose en effet ainsi: Pratiquement, ou bien les éléments doués risquent leur chance au Jury Central, ou bien ils se soumettent à une formation accélérée qui leur permettra de s'acquitter parfaitement de fonctions dont ils sont dignes. Seules de rarissimes exceptions peuvent donc être envisagées dans le présent paragraphe.

### III) NOMBRE DE CANDIDATS A UNE FORMATION ACCELEREE OU A DES STAGES.

Nous avons vu que c'est là le principal moyen de récupérer des valeurs. -- En principe, on peut prévoir une formation accélérée pour tous les postes et toutes les situations. Toutefois, il s'agit évidemment ici d'une formation visant à permettre l'accès aux catégories de l'Administration supérieures à la cinquième, grâce à des cycles de cours et des stages de niveau pseudo- ou quasi-universitaire.

Les modalités de ce genre d'organisation peuvent être variées. Citons ici les propositions de l'Université d'Elisabethville, telles que les rapporte Monsieur BULTE, Préfet des études à l'Athénée Royal d'Usumbura, à la page 4 d'une Note intitulée "Considérations."

" Faculté de Droit : Création d'une institution spéciale fonctionnant sous la direction de la Faculté et délivrant après deux ans des diplômes de capacitaires pour le Droit, les sciences administratives, les sciences diplomatiques et consulaires, la législation et l'organisation du travail.

.../...

Conditions d'admission : être âgé de 17 ans accomplis et être soit porteur d'un diplôme secondaire du niveau congolais, soit avoir réussi un examen portant sur la langue française. "

Il est très difficile d'estimer combien une telle institution recueillerait d'inscriptions si on l'organisait. Il faudrait pour cela une prospection méthodique du secteur public et du secteur privé pour s'en faire une idée, tenant compte de la nécessité de laisser en place au moins une partie des meilleurs éléments.

En partant des conditions d'admission du projet de l'Université d'Elisabethville, c'est-à-dire être en possession d'un diplôme secondaire de niveau congolais, nous nous sommes contentés de nous informer auprès du service du Personnel du nombre d'employés actuellement dans tous les services du Gouvernement du Ruanda-Urundi, qui remplissaient cette condition.

Les possesseurs d'un tel diplôme dans les cadres de l'administration coutumière (sous-chefs et chefs) et ceux du secteur privé ne figurent donc pas ici. Ne figurent pas non plus ceux qui font actuellement d'autres études (école d'Administration d'Astrida par exemple) et qui seront inévitablement attirés par ces stages et cette formation si elle prend une forme universitaire. Les chiffres que je donne comprennent par contre des séminaristes qui ont fait d'autres études que leur séminaire, et sont devenus assistants médicaux, enseignants, etc...

Actuellement, les services de l'Administration comprennent 33 éléments qui ont fait au moins leur petit séminaire jusqu'à la rhétorique, et dont un grand nombre ont fait plusieurs années de philosophie. En outre, tombent également dans les limites d'admission admises par nous une dizaine de licenciés de l'école normale et cinq ou six titulaires du diplôme d'humanités modernes de programme africain sortis d'Astrida. Cela fait donc entre 30 et 50 récupérables dans les rangs de l'Administration.

.../...

Ces chiffres gonfleraient évidemment très fort si les échecs universitaires que nous avons réservés plus haut à la quatrième catégorie de l'Administration voyaient ici une solution de recharge leur permettant d'accéder quand même à la troisième. Si par contre l'institution para-universitaire dont il est question n'ouvre que l'accès de la quatrième catégorie, elle fera double emploi avec l'Ecole d'Administration d'Astrida.

Quand on parle de formation accélérée, il y a tout une série d'options à prendre et de choix à faire; je sortirais de mon propos en les indiquant ici. Mais quand on traite de la question des "universitaires au rabais" ou de la formation universitaire accélérée pour faire face à une solution temporaire urgente, on ne peut oublier que ceux qui auront occupé des places avec des diplômes dévalués auront des droits acquis et une priorité sur ceux qui viendront après avec des diplômes véritables. Il est difficile de laisser cohabiter deux enseignements donnant accès aux mêmes fonctions à partir d'une classe et d'un nombre d'années d'études différentes. -- Le chômage d'intellectuels est une réalité dans un certain nombre de pays sous-développés, même indépendants comme l'Inde, et l'urgence de l'africanisation ne doit pas faire oublier l'avenir.

#### IV) NOMBRE D'ELEVES DE LOVANIAM ET EVILLE QUI REVIENDRAIENT

##### SI UNE UNIVERSITE ETAIT CREEE AU RUANDA-URUNDI.

Le problème ne peut être résolu si on le pose ainsi. On pourrait dire à priori que si une université est créée à Usumbura le Gouvernement a les moyens d'y faire étudier la quasi-totalité de ceux qui suivent les études que cette université prévoit, puisque les étudiants dépendent presque tous d'une bourse. Si l'on n'accorde de bourses que pour l'Université d'Usumbura, la question est réglée.

.../...

Toutefois, si l'on ne crée à Usumbura qu'une Faculté, qu'on y enseigne la Philosophie et les Lettres préparatoires au droit, que l'année académique 1960-1961 ne prévoit que la première Candidature, les Universités du Congo ne fourniront pas un seul élève -- si nous conservons l'hypothèse que l'on ne double pas une année d'université en Afrique.

Il y a toutefois des étudiants dans les Pré-universitaires de Lovanium et d'Elisabethville, et la politique suivie dans l'octroi des bourses pourrait en attirer un certain nombre vers la Faculté d'Usumbura. Il y a 19 étudiants en pré-universitaire générale, dont, selon nos hypothèses antérieures, neuf réussiront leur Jury Central. Tous ne feront pas le Droit, loin de là. Ceux-là, au nombre de quatre ou cinq, se joindront aux autres homologues du jury Central, et surtout aux rhétoriciens du Collège du Saint-Esprit.

On pourrait cependant commencer une Seconde Candidature avec les étudiants des autres universités qui rassemblerait une petite dizaine d'étudiants actuellement en première Candidature. (J'en compte actuellement 12.)

ETIENNE VAN DE WALLE  
CHERCHEUR DE L'Irsac.

ANNEXE :

HYPOTHESES ET CALCULS.Etablissement du Tableau de la page 3

Les prévisions pour l'Athénée Royal et le Collège du Saint-Esprit d'Usumbura résultent d'estimations faites par les directeurs de ces établissements.

Pour les autres collèges, et pour le Groupe Scolaire d'Astrida, les prévisions ont été établies d'après l'effectif des classes qui fourniront les futurs universitaires, effectif dont on a retranché les échecs que l'on était en droit d'attendre -- Monsieur MAYER suppose à la page 14 de son étude que le déchet dans le secondaire entre la sixième et la rhétorique sera le même qu'entre la première primaire et la sixième. Il part dès lors d'un indice dégressif s'élevant à 100 au début de la sixième pour passer respectivement à 75, 55, 40, 30 et 25 au début de la cinquième, la quatrième, la troisième, la seconde et la rhétorique; il ne considère pas par contre les échecs en rhétorique même.

Il est certain qu'une grosse élimination s'est faite avant l'entrée dans les humanités, et que le déchet au cours de celles-ci est en fait beaucoup moins grand. Dans le cas du Collège, dont l'expérience remonte à 1952, nous obtenons un indice sur six ans y compris la rhétorique, de 100, 102, 94, 84, 78, 69 et 53. Cet indice comprend l'évolution des effectifs des classes (en ne tenant compte que des indigènes) avec un petit nombre d'entrées venant d'autres établissements en cours de route. Le Collège étant l'établissement le plus ancien, il a probablement abandonné bien plus d'éléments vers l'Athénée qu'il n'en a reçu d'ailleurs, de sorte que notre estimation n'est pas spécialement

.../...

optimiste, et qu'elle ne tient pas à ce stade compte des doubleurs.

Les doubleurs des différents établissements envisagés jusqu'ici (mais pas des séminaires) ont été reclassés dans une colonne séparée. Nous estimons leur nombre, arrivant avec un an de retard à partir de 1961, à la différence entre les effectifs d'une seconde et ceux de la rhétorique qui en sort l'année écoulée (ce qui semble correct et conservatif, puisque la presque totalité des rhétoriciens qui ont échoué recommencent leur année dans un autre établissement.

Dans les séminaires, les rhétoriciens sortants et ceux qui entrent à l'université ne sont pas en nombre égaux, loin de là; c'est pourquoi notre Tableau comporte deux colonnes.

La première d'entre elles est estimée selon une méthode similaire à celle qui a prévalu pour les autres établissements. Notre indice dégressif est toutefois plus bas que le précédent, pour tenir compte des éliminations dues à des causes spirituelles et non intellectuelles. Toutefois, nous avons admis que ces causes joueront moins pour l'avenir qu'elles n'ont joué pour le passé, vu que les séminaires ont actuellement dans toutes leurs classes le programme métropolitain, et que leurs transfuges seront admis dans d'autres établissements.

La seconde colonne "Séminaires" de notre Tableau ne retient que ceux qui seront disponibles pour l'Université. Ce seront tous ceux dont le diplôme aura été accepté par le Jury d'homologation à partir de 1960, dont une partie seulement n'aura pas entamé son grand séminaire. Les chiffres repris dans la colonne gonflent d'année en année par suite des abandons de vocation qui surviendront durant la Philosophie ou la Théologie. L'élément suivant a servi à estimer ces abandons: "entre 10 et 20 % des rhétoriciens sortants ne poursuivent pas le Grand Séminaire; plus d'un tiers n'arriveront pas à la prêtrise". (p.

.../...

Etablissement du Tableau de la page 7.

En 1960, 41 éléments de toutes origines, dont la plupart ont derrière eux une année de Pré-Universitaire, présentent leur Jury Central.

De 1961 à 1964, les prévisions sont basées sur le nombre de ceux qui sortiront de 60 à 63 des différents établissements qui donnent accès à la pré-universitaire. Ce sont les établissements d'humanités anciennes et modernes de régime africain et les divisions orientées du Groupe Scolaire d'Astrida. -- Nous admettons en outre qu'un certain nombre d'étudiants d'autres origines (assistants médicaux ou vétérinaires par exemple) tenteront leur chances au Jury central.

Nous avons estimé approximativement le nombre de ces étudiants qui tenteront leur Jury Central, ceux-là n'étant qu'une fraction, variable suivant les origines, de ceux qui pourraient le faire. Nous avons admis que la moitié seulement de ceux qui le feront arriveront à l'Université.-

- = - = - = - = - = - = - = - = -